

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général
Service du personnel et des affaires sociales

Bureau des Affaires Sociales

Affaire suivie par : Véronique BIET

☎ : 01-40-15-84-07

Dossier à retourner à :
Véronique BIET
Bureau des affaires sociales
182, rue Saint-Honoré
Pièce 4.063
75033 PARIS CEDEX 01

Dossier de demande d'aide aux frais de garde d'enfants de 6 à 12 ans Année 2008

Le versement de cette prestation est soumis au calcul du quotient familial
Le dossier intégrant l'ensemble des pièces justificatives doit parvenir au bureau des
affaires sociales avant le 1er novembre 2008

Tout dossier incomplet sera retourné et retardera la liquidation de la prestation

Etat-civil du demandeur :

Nom : Prénom :

Nombre d'enfants à charge : Age des enfants :

Adresse personnelle :

.....
.....

Affectation :

Adresse du service :

☎ travail : ☎ domicile (facultatif) :

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT ET INTEGRALEMENT SOUS FORME DE PHOTOCOPIES :

- 1 .-. Dernier bulletin de salaire
- 2 .-. Livret de famille
- 3 .-. Avis d'imposition 2007
- 4 .-. Dernière taxe d'habitation
- 5 .-. Document prouvant la garde déclarée des enfants et comportant le nombre de jours et le montant des frais de garde engagés au titre de l'année 2007
- 6 .-. Relevé d'identité bancaire ou postal récent) précisant le compte IBAN en 2 EXEMPLAIRES
- 7 .-. Certificat de scolarité
- 8 .-. Attestation de la CAF certifiant le versement des prestations familiales
- 9 .-. Pour les vacataires uniquement, fournir une attestation du service du personnel, précisant que votre présence au ministère est supérieure à dix mois.

Nom - prénom des enfants :

-.....
-.....
-.....
-.....

Date de naissance des enfants :

-.....
-.....
-.....
-.....

Date :

Signature :